



Jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie :

Mardi : 16H00 à 18H30

Jeudi : 16H00 à 18H30

Email : mairieautechauxroide@wanadoo.frsite de la commune : www.autechaux-roide.fr

Service d'Action Sociale

1, rue de la Ribe Blamont

25310 Pierrefontaine-lès-Blamont

Tél. : 03 81 35 32 83

Port. : 06 31 02 84 30

Courriel : action.sociale@cc-balcons-du-lomont.fr

Communauté de communes les balcons du lomont tél : 03.81.35.18.12

EDITORIAL

Chers concitoyennes et concitoyens,

Mesdames, Messieurs

Les médias diffusent des informations (sur les revendications sociales, les manifestations, la criminalité, l'insécurité, le chômage, les difficultés financières, la vie politique,.....toutes ces préoccupations et parfois aberrations) semblant, à priori, bien loin de nous, mais nous sommes tous concernés. Par exemple, les statistiques de la gendarmerie dénombrent une recrudescence de vols et cambriolages dans notre secteur. La vigilance est de mise. Malgré tout et sans grande apparence, dans notre petit village rural, les modes de vie et les mentalités changent. Les priorités et les besoins des ménages ne sont plus les mêmes qu'auparavant ; nous devons nous adapter et agir de façon à satisfaire nos concitoyens. Notre gestion est également tributaire de nouvelles méthodes de fonctionnement imposées par les réformes et restrictions budgétaires. (ex : cela fait la deuxième année consécutive que la dotation globale de fonctionnement, versée par l'état, voit son montant diminué de plus de 20%, soit une perte de plus de 12000 € par an)

Grace à une situation financière saine, nous avons engagé et allons réaliser divers investissements, tout en conservant les taux d'imposition à l'identique des années antérieures.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bon début d'année 2016 et vous donne rendez-vous le 14 mai pour la découverte de l'atelier municipal.

Sincèrement et fidèlement.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Pascal.tournoux@orange.fr

Pascal TOURNOUX

INAUGURATION ATELIER MUNICIPAL

Une journée porte ouverte du nouveau bâtiment, est prévue le samedi 14 mai 2016. Vous êtes cordialement invités à venir découvrir ces installations. L'inauguration officielle aura lieu à 11 heures et sera suivie par le pot de l'amitié. La visite se prolongera jusqu'à 17h30.



REGLES de CIVISME:

Depuis plusieurs années, nous nous efforçons de rendre le village plus agréable. De nombreux et lourds investissements ont été réalisés pour la sécurité, les aménagements et l'embellissement. C'est donc navrant et fâcheux que parfois des voitures soient garées sur les trottoirs, que des déchets de tous genres soient déposés au pied des bennes de recyclage, que des déchets verts et gravas soient abandonnés aux bords des chemins, que des épaves stationnent à demeure sur les parkings publics, ainsi que toutes autres formes d'incivisme. Heureusement, la grande majorité de nos concitoyens est respectueuse de notre environnement. Mais gare à ceux qui ne respectent pas les règles ; les pouvoirs du maire lui permettent de verbaliser au même titre que les gendarmes.

Veillez à respecter les horaires prévus afin d'éviter les nuisances sonores.

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h.

le samedi : de 9h00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h.

le dimanche et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00

(Arrêté municipal du 16 avril 2015)

Loi NOTRé

Comme cela vous avait été exposé dans le bulletin municipal de fin d'année, l'issue de tous les débats et réunions concernant notre avenir au sein d'une communauté de communes est sans grande surprise. Tous les projets, contre-propositions et amendements ont été rejetés par la commission départementale avec une méthode que nous pouvons qualifier de « leurre démocratique »

L'arrêté préfectoral du 31 mars 2016 notifie que l'ensemble des communes « des balcons du Lomont » ainsi que l'ensemble des communes du « Pays de Pont de Roide » entre autres, feront partie de l'agglomération du Pays de Montbéliard à partir du 01 janvier 2017. Au fur et à mesure de l'avancement de cette fusion, vous serez informés sur les modalités techniques, administratives et financières.

PREVENTION CAMBRIOLAGES

Les cambriolages ont lieu à toutes heures du jour et de la nuit. En cas d'absence, vous pouvez demander à vos voisins de surveiller votre habitation et réciproquement. Penser aussi à relever le numéro de la plaque d'immatriculation de tout véhicule suspect.

Suite à cette recrudescence de cambriolages dans notre région, nous vous rappelons que la gendarmerie a rédigé une liste de conseils pour se prémunir de ces méfaits.

Cette liste est consultable en mairie et affichée sur les panneaux du village.

N'hésitez pas à téléphoner au 17 en cas d'urgence.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET DES O.M

La collecte des O.M. du lundi 16 mai est repoussée au **mercredi 18 mai**.

Prochain ramassage des **encombrants** les **28 avril** et le **30 juin**.

Petit rappel : Attention à bien respecter les règles de bon sens. Les encombrants ne doivent pas être, ni trop lourd, ni trop long, ni trop volumineux.



Sont interdits : les gravas, les sanitaires, les produits inflammables, les peintures, les palettes, les cendres, les batteries, les pneus montés, les bidons d'huile, l'amiante et les bouteilles de gaz.



Le ramassage des ordures ménagères se fait en principe, entre 8 h 30 et 10 h le lundi matin. Pour le bien d'autrui, nous vous demandons de ne pas remettre de sacs, juste après le passage du camion. Gardez-les chez vous et sortez les le lundi matin. Vous comprendrez que les odeurs peuvent gêner le voisinage. Il en est de même des sacs posés le long des trottoirs trop tôt.

Les animaux errants s'en occupent.

GROUPE DE TRAVAIL SECURITE

Quatre radars pédagogiques vont être installés dans le village.

- 1°) au niveau du 26 rue d'hérimoncourt, affichage sens descendant
- 2°) au niveau du 6 rue d'hérimoncourt, affichage sens montant
- 3°) au niveau du 63 grande rue, affichage sens Blamont - Pont de Roide
- 4°) au niveau du 7 grande rue affichage sens Pont de Roide - Blamont

La technologie de ces appareils permettra l'exploitation et l'analyse des enregistrements.



TRAVAUX

Un abri de bus a été installé à l'entrée de la rue de la tannerie. Aménagement mis en place pour accueillir les enfants à ce nouvel arrêt des transports scolaires.

L'abri situé à l'entrée de la rue du moulin a subi un petit rafraîchissement, en attendant son remplacement. En effet une étude est en cours afin de réaménager cette petite place.



AMENAGEMENT DES LOCAUX DU STADE

Il devenait urgent de réparer les douches des vestiaires du stade. C'est maintenant chose faite. Les travaux ont été réalisés pendant la trêve hivernale. L'étanchéité des bacs a été refaite et le carrelage changé, la plomberie a été reprise pour une utilisation plus simple. Tout cela permet un assainissement du bâtiment qui souffrait des infiltrations d'eau à travers la dalle et stopper la dégradation de la façade ouest.



IMPOSITION

Lors de la réunion du 8 avril 2016, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des taxes locales.

Taxe d'Habitation = 11,36% (23,18%),	Taxe Foncier Non Bâti = 9,48% (22,49%)
Taxe Foncier Bâti = 5,05% (19,33%),	Foncier Entreprise = 16,79% (25,95%)
<i>(entre parenthèse, moyenne départementale)</i>	

BOIS DE CHAUFFAGE

Les personnes ayant oublié de s'inscrire pour du bois de chauffage façonné, peuvent encore venir le faire en mairie. Il reste quelques stères.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Rappel : vous pouvez prendre connaissance des horaires et des écoles desservies par les bus scolaires, sur le site internet du conseil départemental :

<http://transportsscolaires.doubs.fr:1111/FichesHoraires/>

APPEL 14/18

La commission information s'est lancée dans la réalisation d'une brochure que nous nommons pour l'instant "livret de guerre 14/18". Cette parution retrace le parcours des habitants d'Autechaux-Roide qui ont participé à la grande guerre. Toute personne désirent collaborer à ce projet sera la bienvenue. Vous avez peut-être chez vous des documents, photos de famille ou cartes postales de cette période. Contribuer à cet ouvrage en nous prêtant vos originaux que nous copierons et intégrerons à cette parution.

CONFERENCE « CONDUITE, AGE ET SANTE »

A l'initiative du service social des Balcons du Lomont, en partenariat avec groupe HUMANIS et l'association AGIR Solidarité Franche Comté vous êtes invités à participer à une conférence, intitulée: « CONDUITE, AGE ET SANTE » Mardi 24 mai 2016 de 14h30 à 16h30 à la salle « La Crochère » - Grande rue - Autechaux Roide

Cette conférence, animée par un médecin gériatre, abordera le processus du vieillissement et ses effets éventuels sur la conduite automobile.

A l'issue de cette présentation, les intervenants d'AGIR Solidarité Franche Comté vous proposeront d'approfondir cette thématique en participant à 4 séances de deux heures consacrées à la révision du code de la route qui auront lieu les 26 et 31 mai, 2 et 7 juin 2016.

Si vous souhaitez participer à ce cycle de révision du Code de la Route, une contribution de 15 euros vous sera demandée le jour de l'inscription, le 24 mai (paiement par chèque libellé à l'ordre d'AGIR Solidarité Franche Comté).

Une brochure d'information sera distribuée en temps voulu.

ASSOCIATION « LOISIRS AUTECHALIENS »

Le club des aînés vous informe que les réunions ont lieu les **jeudis après-midi**, à partir de 14 heures, à la salle conviviale. De nombreux projets d'activités sont à l'étude. Prenez contact avec les membres afin de connaître ce qu'ils vous proposent.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS



C'est dans la bonne humeur que tous les bénévoles ont arpenté les rues de la commune. Le volume collecté reste stable par rapport à l'an dernier. Néanmoins il reste encore beaucoup trop d'actes d'incivilité. Canettes, paquets de cigarettes, emballages de nourritures, sacs plastiques sont encore trop nombreux. Pendant le petit casse-croûte de midi, les enfants ont spontanément réalisé des dessins. Ils se sont imposé un thème : le respect de notre belle nature. Tous ces dessins ont été affichés dans les panneaux. Leur démarche est très encourageante. Félicitations et merci à tous.

A L'HONNEUR

Lors de la présentation des vœux 2016, Monsieur le Maire a remis la médaille de la ville à deux personnes méritantes.

Mr André RICHARD, pour ces 25 années à la présidence du club de football et Mr Jean Marie BART, ancien conseiller général, pour tous les services rendus à la commune.



CALENDRIER MANIFESTATIONS

- le 19 juin Trial motos anciennes
- le 25 juin tournoi de football
- le 26 juin marche populaire de l'A.S.L.
- en septembre concours de pétanque

Toutes ces manifestations auront lieu au parc de loisirs de la Crochère.